

GAUTHIER ET ASSOCIÉS AVOCATS

1102, boulevard Moody, bureau 205,
Terrebonne (QC) J6W 3K9

Terrebonne, le 11 août 2020

Sous toutes réserves

Par courriel et SDE

Me Véronique Dubois
Régie de l'Énergie
800, rue du Square Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : 9688137 CANADA INC et Hydro-Québec
Votre dossier : R-4045-2018 phase 1 étape 3
Notre dossier : CEDOBL-2020-11

Chère consœur,

Relativement au dossier mentionné en rubrique, la présente fait suite à la décision de ce jour de la Régie de reporter le dépôt de la preuve pour certains intervenants seulement.

Puisque notre cliente n'a pas encore déposé de DDR en raison de la demande de révision déposée, et puisque les intervenants sont en droits d'utiliser les réponses aux DDR de tous les intervenants pour le dépôt de leurs preuves respectives, nous demandons à la régie de reporter le dépôt de la preuve pour tous les intervenants jusqu'à ce que la Régie rende sa décision sur les contestations des réponses au DDR de Bitfarms et de CREE.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos meilleures salutations.

GAUTHIER ET ASSOCIÉS AVOCATS



Michel Gauthier, avocat
mgauthier@geass.ca